

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués,  
d'office, sauf avis contraire

Sefne-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

17 Juin — M. Ribot, député du Pas-de-Calais est chargé officiellement par M. le Président de la République de constituer un ministère.

18 Juin — M. Ribot chargé de former un nouveau cabinet, rend compte à M. Félix Faure de ses démarches et s'excuse de ne pouvoir réaliser son projet. M. Sarrrien appelé à l'Élysée accepte la mission de constituer un ministère de conciliation.

— On découvre à l'importante usine de Rondelot, commune de Feschés-le-Châtel, (Ain), dirigée par MM. Japy frères, qu'une série de vols pouvant atteindre une valeur de 80.000 fr. par an, était commise par divers ouvriers depuis une quinzaine d'année. Cette découverte a donné lieu à plusieurs arrestations. et d'autres encore paraissent imminentes.

— Démission du ministère italien.

19 Juin. — Inauguration, dans l'ancienne pépinière du Jardin du Luxembourg, du buste destiné à perpétuer la gloire littéraire de Sainte-Beuve.

20 Juin — Le Président de la République du Brésil, M. de Campos Sallès, accompagné de M. de Piza, ministre plénipotentiaire du Brésil à Paris, visite la manufacture nationale de porcelaine de Sèvres.

21 Juin. — M. Sarrrien qui avait accepté de former un nouveau ministère échoue dans cette tentative et informe M. le Président de la République de son échec.

— Le lancement d'un croiseur de première classe *Albatros* dans les chantiers de la Tamise, donne lieu à une terrible catastrophe. Le cuirassé s'étant redressé après avoir touché l'eau, en déplace un tel volume, que la plate-forme qui se trouvait en arrière a été emportée sous le choc. Plusieurs centaines de personnes sont projetées dans la Tamise, et, malgré de prompts secours, on compte une soixantaine de personnes noyées.

22 Juin. — M. Peytral, vice-président du Sénat reçoit de M. le Président de la République la mission de former un ministère.

23 Juin. — M. Félix-Faure président de la République, inaugure les nouvelles installations du musée Carnavalet, à Paris.

— Les nouvelles du théâtre de la guerre annoncent le débarquement à Santiago de Cuba, d'environ six mille soldats de l'armée américaine.

## CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

La Société de secours-mutuels de Dammartin s'est réunie en assemblée

générale, Dimanche dernier à quatre heures et demie, salle de la Chaumière. sous la présidence de MM. Hémar, président; Moreau, vice-président; E. Lemarié, secrétaire; Francart, vice-secrétaire; Berger, trésorier; Cheval, vice-trésorier; Dr Beuve et Fourie, administrateurs.

Sur la proposition de M. le Président, la Société a admis en qualité de membres participants MM. Deschamps Jules, 17 ans; Charpentier Eugène; 17 ans et Pilleboue Hippolyte, 43 ans.

Après avoir donné un aperçu de l'état financier de la Société et fait connaître les noms des visiteurs pour le second semestre, M. le Président s'est occupé des détails se rattachant à la célébration de la fête patronale de Saint-Jean, fixée au vendredi 24 Juin.

Il a été ensuite procédé à l'élection de deux administrateurs, dont un pour Dammartin et l'autre pour la commune de Longperrier.

Sur 189 votants, 107 ont voté pour M. A. de Chalambert, propriétaire à Dammartin; 102 ont accordé leurs suffrages à M. Bénard charron à Longperrier.

M. Sainte-Beuve, maire de Longperrier a obtenu 71 voix; M. Vincent Emilien 45, M. Fecque Marcelin 24.

MM. de Chalambert et Bénard ont été déclarés élus en qualité d'administrateurs.

La séance a été levée à cinq heures et demie.

— Vendredi dernier, la Société de secours-mutuels de Dammartin a célébré sa fête patronale et, aux termes des statuts, a assisté à la messe qui a été dite à son intention et au cours de laquelle M. Congy a prononcé une fort édifiante allocution.

La Fanfare municipale prêtait selon l'usage, son harmonieux concours à cette solennité et les jeunes artistes Dammartinois se sont fait remarquer par le choix et la bonne exécution des morceaux qu'il ont fait entendre.

A l'issue de la cérémonie religieuse le cortège s'est formé, musique en tête et a reconduit M. le Président jusqu'à son habitation de la Corbie. M. Hémar a alors remercié chaleureusement les sociétaires de leur aimable attention et, d'une façon fort aimable leur a rendu la liberté.

— Mercredi dernier un chien qu'on a lieu de croire atteint d'hydrophobie a parcouru les rues de Dammartin, se jetant à droite et à gauche sur tous les autres chiens qu'il rencontrait sur son passage.

La gendarmerie prévenue de ce fait s'est mise à la recherche de l'animal et a pu le capturer, non sans l'avoir gratifié de quelques horions, notamment d'un coup de sabre sur la tête.

Les vétérinaires de Dammartin appelés à examiner l'état pathologique de cet animal n'ont rien constaté d'anormal; néanmoins ils ont recommandé de le tenir pendant quelques jours en observation.

Jusqu'à présent ce chien s'est assez bien comporté et il y a lieu d'espérer qu'on ne sera pas obligé d'abattre ceux qu'il a mordus.

— Pour avoir été un peu tardifs, les préparatifs du concours n'en ont actuellement que plus d'entrain et, si comme il y a lieu de le souhaiter, le soleil veut bien se mettre de la partie, la ville de Dammartin sera en mesure de faire à ses hôtes l'accueil chaleureux qu'ils méritent.

Les heureux lauréats du concours n'auront, croyons-nous, qu'à se félici-

ter de la valeur et de l'éclat des récompenses qui leur sont destinées.

Les visiteurs — puissent-ils être fort nombreux — jouiront d'un intéressant coup d'œil, grâce aux beautés naturelles du site et à la décoration de l'ensemble de la ville.

Quant aux autorités qui nous feront l'honneur de répondre à l'invitation qu'elles ont reçue, nul doute qu'elles n'aient pris part à des fêtes plus éclatantes d'apparat, mais elles y auront rarement vu plus d'enthousiasme et de cordialité que dans l'accueil qu'on leur prépare.

Nous n'avons rien à ajouter au programme publié dans notre précédent n° de la *Petite Gazette*, si ce n'est, toutefois, l'itinéraire du défilé qui aura lieu à l'issue de la revue du personnel et du matériel.

Ce défilé suivra les promenades du Château, la rue de l'Hôtel-Dieu, la Place du Bourg, la rue Ganneval, l'avenue de la Corbie, la Grande rue, et se rendra ensuite sur l'emplacement du concours de manœuvres.

#### GESVRES

Frémon Lucien Louis, 31 ans, né à Villenoy et sa femme, née à Bouleurs, en 1873, étaient au service de M. Guibert, cultivateur à la ferme de Fêcheux

Ils quittèrent leur maître dernièrement, et après leur départ, M. Guibert apprit qu'ils lui avaient volé des volailles.

Un domestique de la ferme a déclaré qu'il avait vu les époux Frémon enfermer les poules, puis en prendre lorsque les ouvriers étaient partis.

Un autre a vu la femme Frémon prendre un coq dans l'étable.

Le berger l'a surpris au moment où elle enterrait les plumes dans le fumier, pendant l'absence des maîtres.

M. Georges Guibert, patron des prévenus déclare que pendant la présence des époux Frémon à la ferme, sa femme constata qu'il manquait souvent des volailles, mais ses soupçons ne s'étaient portés sur personne.

Le tribunal correctionnel a condamné Frémon à 20 jours de prison et sa femme à 2 mois.

— Le nommé Poulet, douze fois condamné, forme opposition à un jugement qui l'a condamné à deux mois de prison et 200 francs d'amende pour délit de chasse.

Le jugement est confirmé.

#### VILLEPARISIS

Montchougnny Julien, 16 ans, et Aveline Camille, 15 ans, tous deux apprentis mitrons chez M. Vaillant, boulanger, sont poursuivis pour vol.

A maintes reprises, avons nous dit précédemment, ils ont fouillé à même le tiroir caisse. M. Vaillant estime à 600 francs la somme qui lui aurait été ainsi volée. Et cela servait aux jeunes mitrons à faire la noce.

Le tribunal correctionnel de Meaux a infligé 15 jours de prison avec application de la loi Bérenger à Montchougnny. Quant à Aveline, son âge le fait acquitter comme ayant agi sans discernement.

#### FRESNES

Un nommé Debarle ou Dewale, se promenait dernièrement étant ivre, à Fresnes, dans un état d'indécence très caractéristique.

Il a été condamné par défaut à 15 jours de prison et 5 francs d'amende.

#### CLAYE

La place de secrétaire de mairie de Claye devant être prochainement vacante, les candidats à cet emploi sont invités à adresser leur demande à M. le Maire.



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice

197-61

CB

M028

SHAS



0 00000 110280

## LAGNY

### Exposition Industrielle et Commerciale

Nous apprenons qu'une Exposition Industrielle et Commerciale est en voie de préparation à Lagny.

Cette exposition régionale aura lieu du 10 au 17 Juillet prochain sous le patronage de la municipalité, et des notabilités de la ville, et sous la présidence d'honneur de M. Menier député et de M. Quillard, maire de Lagny.

Cette exposition sera installée sous une très belle tente dressée et aménagée à cette effet, route de Noisiel.

L'inauguration officielle aura lieu le Dimanche 10 juillet à 2 heures.

S'adresser pour tous renseignements à M. Ducret, Directeur-organisateur du Concours, à Lagny.

## FAITS DIVERS

### Les présidents de la Chambre

M. Deschanel est le neuvième président de la Chambre depuis que fonctionne la constitution Wallon, c'est-à-dire depuis le mois de mars 1876.

Les autres présidents furent MM. Grévy, Gambetta, Brisson, Floquet, Méline, Casimir-Périer, Dupuy, Burdeau.

M. Brisson est celui qui a détenu le plus longtemps la sonnette présidentielle: de novembre 1881 à mars 1883 et de décembre 1894 à juin 1898, c'est-à-dire sept ans environ.

Après lui, M. Floquet, d'avril 1885 à avril 1888 et d'octobre 1889 à janvier 1893; soit, en tout, six ans et trois mois.

M. Grévy occupa la présidence pendant environ trois ans, de mars 1876 à février 1879.

M. Gambetta, son successeur, s'y maintint jusqu'à la formation du

«grand ministère» — novembre 1881 — c'est-à-dire trente-trois mois.

M. Méline qui remplaça M. Floquet au fauteuil présidentiel — avril 1888 — l'occupa jusqu'à la fin de la législature soit dix-huit mois environ.

M. Casimir-Périer présida la Chambre de janvier 1893 à décembre de la même année et du 2 au 27 juin 1894, en tout une année, y compris la période électorale.

M. Burdeau, qui lui succéda, ne survécut que six mois à son élection.

Enfin, M. Dupuy ne garda la sonnette que pendant un semestre environ de décembre 1893 à juin 1894.

### La chasse vivante.

En dépit de la guerre, les Américains continuent à s'amuser à leur façon.

Il y a quelques jours, à Chicago, M<sup>me</sup> Célia Wallace — rien des fontaines — a fait une entrée sensationnelle dans sa loge de l'Auditorium, revêtue d'une éblouissante toilette. Cette toilette, toute en soie brochée d'or, et qui n'avait pas coûté moins de 80,000 francs, était en outre constellée de pierres et de bijoux précieux d'une valeur de cent trente quatre mille dollars (670,000 francs); c'est du moins l'estimation du joaillier de M<sup>me</sup> Wallace.

Cette excentrique personne n'est pas, comme on pourrait le croire, une jeune et jolie miss, mais une veuve de 60 ans, qui n'aime rien tant que les bijoux, dont elle possède une collection admirable. Et comme elle ne peut pas les porter tous ensemble, M<sup>me</sup> Wallace les fait coudre sur son corsage et jusqu'au bas de sa jupe. Ses bijoux sont évalués à deux millions.

Les habitants de Chicago lui ont donné le surnom mérité de *the living shrine*, la chasse vivante.

### Le comble de la calinotade:

Aller chercher un médecin pour empêcher un délai d'expirer.

## Henry de Marle

Seigneur de Versigny,

### CHANCELIER DE FRANCE

(Suite)\*

Depuis l'avènement au trône du roi Charles VI (1380), appelé trop jeune à gouverner la nation, sous la tutelle de ses oncles: les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et de Bourbon, la France avait traversé à diverses reprises des crises politiques dont elle eut considérablement à souffrir, et qui faillirent, après l'avoir plongée dans une sanglante anarchie, faire passer en des mains étrangères la direction de ses destinées.

La rapacité du duc d'Anjou, qui, non content d'avoir enlevé les trésors du feu roi Charles V, voulait encore rétablir de vive force les impôts que ce souverain avait abolis, causa d'abord la révolte dite des *Maillolins* (1381). Le peuple de Paris s'étant porté en foule à l'arsenal, fit main-basse sur une grande quantité d'armes et notamment de maillets de plomb, à l'aide desquels les insurgés assommèrent tous les fermiers et percepteurs d'impôts dont ils purent se saisir. Les juifs furent également recherchés pour être mis à mort et leurs maisons livrées au pillage par la populace qui, momentanément maîtresse de Paris, fit ouvrir toutes les prisons de la capitale.

La commune de Gand encouragée à la révolte par les exploits de celle de Paris avec laquelle elle s'était mise en rapport, n'avait pas eu lieu de se féliciter de son entreprise belliqueuse contre le comte Louis de Flandre, beau-père de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui entraîna Charles VI dans cette lutte. La noblesse française, sous le commandement du connétable de Clisson défit les Gandois à Comines et les écrasa à

Rosebecque (1382) où vingt-cinq mille d'entre eux, demeurèrent sur le champ de bataille. Paris paya de ses franchises communales, de la vie et de la fortune d'un grand nombre de riches bourgeois, les conséquences de cette victoire de la noblesse féodale.

Ayant atteint sa vingt-et-unième année, (1388), Charles VI décida à prendre les rênes du gouvernement avait congédié les princes et appelé à son conseil les anciens ministres de son père: Olivier de Clisson, le Bègue de Vilaines, le sire Bureau de la Rivière, le premier président Arnaud de Corbie. les sires de Nogent et de Montagu, d'une noblesse modeste, que les princes qualifièrent par dérision de *Marmousets*, mais qui n'en firent pas moins renaitre bientôt la paix et la prospérité du royaume, par la sagesse de leur administration.

Le roi n'avait malheureusement aucune des qualités essentielles à un chef de gouvernement; il était, par contre, enclin aux plaisirs violents et amateur passionné de fêtes bruyantes et fastueuses. Les excès de toute nature auxquels il se laissa entraîner ne tardèrent pas à altérer profondément sa santé et à mettre son existence en péril. Il ne mourut pas, mais il devint fou.

Les princes reprirent alors le pouvoir (1392), après en avoir chassé les *Marmousets*, mais il s'éleva entre le jeune frère du roi, Louis d'Orléans, et son oncle, le duc de Bourgogne, dont il supportait impatiemment la tutelle, une rivalité à laquelle la mort de ce dernier ne mit point fin. Le 23 novembre 1407, le duc d'Orléans était assassiné, rue Barbette, par les ordres de Jean sans Peur, fils de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne.

Le duc d'Orléans dont l'administra-

tion n'avait pas été moins désordonnée que les mœurs, et qui s'était servi de tous les prétextes pour augmenter les impôts, ne laissa pas beaucoup de regrets; le peuple de Paris ne tenta même pas de dissimuler la joie que lui causait cet événement; la popularité du Bourguignon ne fit que s'accroître.

On vit bientôt se former au sein de la noblesse un parti puissant résolu à venger la mort du duc d'Orléans. Le mariage du jeune Charles d'Orléans, fils de ce prince (1410), avec la fille d'un puissant seigneur du midi, Bernard d'Armagnac, fournit un chef à ce parti, et l'on vit éclater entre gentils hommes et bourgeois, entre le midi et le Nord de la France, une sanglante guerre civile dite des *Armagnacs et Bourguignons*.

A Suivre E. L.

\* Voir le numéro 481 de la *Petite Gazette*.

## DAMMARTIN ET SES ENVIRONS

*Historique des Routes*

### VOIE ROMAINE DE PARIS À REIMS

(Suite) (1)

Une autre voie romaine aujourd'hui abandonnée aussi en majeure partie, comme itinéraire à grande distance, allait de Paris à Pantin, Bondy, Livry, Villeparisis, Villeroy, Monthyon, passait entre Chambry et Barcy, traversait Gué-à-Tresmes, Lizy-sur-Ourcq.

Dans nos environs cette voie est encore appelée chemin de Paris à Lizy.

De Lizy, ce chemin passait à Oquerre, Coulombs, Gandelu, Oulchy-le-Château, Vallée, Saponay, Marcueil-en-dôle, Mont-Saint-Martin, Fimes et Reims. Cette ligne est la plus directe de Paris à Reims. Elle est en effet plus courte de dix mille que la voie par Senlis. Il ne faut pas confondre cette voie avec un chemin plus récent allant

de Paris à Soissons et Reims par Dammartin, et dont nous allons parler.

### GRANDE ROUTE ROYALE de Paris à Soissons

1758-1765 (2)

L'itinéraire de cette voie qui a été communément suivi au moyen âge est suivant la carte des Postes de 1632, de Paris au Bourget, Le Mesnil-Madame-Rance (aujourd'hui le Mesnil-Amelot), Villeneuve-sous-Dammartin, Dammartin, Nanteuil-le-Haudouin, Gondreville, Villers-Cotterêts, les fermes de Verteuille et de Cravançon et Soissons.

Cette grande voie, ayant bénéficié comme route de poste, au siècle précédent, d'un entretien plus ou moins suivi, n'a été l'objet que de restaurations partielles au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Fort sinueuse de Roissy au Mesnil, elle fut redressée de 1758 à 1769, entre le chemin de Gonesse et le Mesnil, et en 1766 depuis l'embranchement de Moussy-le-Vieux jusqu'au delà de Dammartin.

Le règne de Louis XV avait vu s'accomplir l'œuvre de la véritable construction de nos routes, selon un plan déterminé et sous l'impulsion du corps des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées qui fut institué en 1736 sous la haute direction du premier ingénieur de France, Perronet, dont la ville de Neuilly-sur-Seine a inauguré la statue le 4 Juillet 1897.

L'Intendant des finances était chargé des Ponts-et-Chaussées. Le plus illustre de ceux qui se succédèrent dans cette charge jusqu'en 1791 fut Charles Trudaine qui avec Perronet fut le véritable créateur de nos routes.

Une ordonnance de 1705, point de départ des grandes opérations de voirie, arrête que désormais les routes es-

ront tracées du plus droit alignement; elle met en outre à la charge des riverains, auxquels un pareil tracé fera gagner du terrain, les dédommagements dus à ceux qui en perdent.

Car alors le régime des travaux publics offrait bien des abus, qu'il suffise de mentionner l'errement suivi dans les expropriations.

Imbu de la nécessité de faire prévaloir l'intérêt public sur toute autre considération, l'Etat conservait l'usage de refuser une indemnité aux propriétaires des terres labourables. Pour les prés, les vignes ou les bois, il dédommageait quelquefois non la totalité de la surface expropriée, mais de la différence de la valeur de ces biens et d'une terre. Or si le passage d'une grande route pouvait devenir une cause de plus value pour la propriété, ne pouvait-il pas enlever un bien presque entier, ou du moins causer un grave préjudice? Cette considération provoqua l'abandon d'un usage aussi barbare « attendu qu'une administration fraternelle doit non seulement être juste, « mais douce et secourable. » (Délibération de l'Ass. Provinciale.)

La note suivante des Archives Nationales (Z<sup>1</sup> folio 595, page 125.) qui est un arrêt du conseil pour travailler au pavé de Dampmartin en 1657, prouve, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus que la grande route de Paris à Soissons appelée alors chemin des postes, était déjà entretenu au dix-septième siècle.

« Le roi en vue de faciliter le transport des blés de Dampmartin à Gonesse, ordonne aux grands voyers du bureau des finances à Paris qu'il sera dressé procès-verbal de l'état des chemins depuis le lieu de Ville-neuve près Dampmartin jusqu'au lieu appelé le bois de Ronnoist, et

« des ouvrages qui seront nécessaires pour rétablir les dits chemins.

« Les laboureurs, boulangers et autres voituriers des lieux de Dampmartin à Gonesse et autres bourgs et villages circonvoisins, seront tenus de fournir la corvée sans trêve et en conséquence fournir hommes, charretiers et chevaux sous les ordres du bailli de Dampmartin. »

Le 17 Octobre 1657, enregistré en 1658.

A. M.

(1) Voir le N<sup>o</sup> 471 de la *Petite Gazette*.

(2) Les dates, sont celles de la restauration des voies anciennes, ou de la création des autres.

### Recettes Utiles

*Pour nettoyer facilement le métal blanc des services de table.*

Le procédé est des plus faciles. Vous réduisez en poudre une petite pierre de blanc d'Espagne, vous l'humectez d'alcool, puis vous frottez vivement en tous sens l'objet à nettoyer à l'aide d'un chiffon. Cette première opération terminée, vous lavez votre objet dans une eau de savon tiède, puis vous essuyez avec un linge usé et finissez de donner le poli avec une peau de daim.

Le métal ainsi traité est aussi brillant que s'il était neuf.

*Les feuilles de géranium.*

Les feuilles de tous les géraniums ont la propriété de guérir promptement les écorchures ou autres plaies de ce genre.

On prend une ou plusieurs feuilles de cette plante, que l'on écrase un peu sur un linge et que l'on applique sur la plaie.

Il arrive très souvent qu'une feuille suffise pour la guérison. Elle s'attache fortement à la peau, aide au rapprochement des chairs et cicatrise la blessure en peu de temps.

## BUREAU DE PLACEMENT

POUR LES DEUX SEXES

et pour tous métiers

S'adresser à M. BONNIN, 126 Grande-Rue.

## UNE BONNE TAPISSIÈRE

A Vendre d'Occasion

S'adresser au bureau du Journal

## LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologique et des arbres fruitiers de grande cultures.

Chaque numéro se compose de 52 pages in-8° raisin.

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction, et Administration à M. de SAINT-VILLE directeur, 36, rue Lafitte PARIS

## La Lecture en Classe

A L'ÉTUDE ET DANS LA FAMILLE

Publication hebdomadaire

DIRECTEUR J. STEEG

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INST. PUBLIQUE

ABONNEMENTS

Un an 6 fr. | Six mois 3.

Le numéro . . . 10 centimes

On s'abonne à la librairie Ch. Delagrave  
15 rue Soufflot.

A la librairie E. Lemarié à Dammartin.

## L'Ile-de-France en Miniature

VUES -- MONUMENTS -- PAYSAGES

reproduits par la phototypie

avec notices historiques très condensées, s'adressant particulièrement aux touristes et pouvant être données dans les classes comme récompenses.

Prix de l'exemplaire. . . 0 fr. 10

— la douzaine. . . 1 » »

— du cent . . . . . 8 » »

Adresser les commandes à M. E. LEMARIÉ, imprimeur-photographe, qui se charge, pour un minimum de cent exemplaires de toute reproduction spéciale du même genre (portraits ou vues) au prix ci-dessus.

## Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

Dépôt des encres :

Noires et de couleurs des marques:

Mathieu-Plessis

Ville de Paris

Antoine — Maurin, etc.

5, 10, 15, 20, 25 centimes le flacon.

## Chantier-Docks de la Gare de DAMMARTIN-JUILLY

# L. DESCHAMPS

en face la gare à Saint-Mard

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100<sup>kg</sup>

Grosse Gailleterie française 1/2 gras sans fumée 1<sup>re</sup> qualité. . . . . 3.50

Grosse Houille Charleroi, 1/2 gras sans fumée, 1<sup>re</sup> qualité (tous gros morceaux sans aucune fine). . . . . 3.80

Gailletin de même qualité . . . . . 4 »

Têtes de moineaux lavées, 1<sup>re</sup> qualité. 3.70

Boulets ovoïdes pr chauffage économ. 3 »

Anthracite anglais, 1<sup>re</sup> qualité. . . . . 5.50

Charbon de forge (noisettes). . . . . 2.80

Coke de gaz n° 0. . . l'hectolitre . 1.60

Charbon industriel et Briquettes, depuis 21 fr. 50 les 1000 kilos en gare.

**CADEAU-PRIME** Tout achat de 1,000 kil. au chantier donne droit à un joli dessous-de-plat à pied en métal, émaillé, vert-clair, décoratif et préservant la nappe de toile cirée.

Sable de rivière, Caillou, Meulière,

Gravier et Mignonnette pour jardins

Briques blanches, rouges et réfractaires.

Chaux vive et Chaux hydraulique.

Ciments et Tuyaux en grès.

Tuiles, Poteries, Chaporons de murs

Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs). Fers de tous les profils.

Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb

Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux

Pointes. . . . depuis 1 fr. 35 le paquet.

Pelles acier fondu, bout trempé. . . . 1.40

Bêches, Louchets, 1<sup>re</sup> qual. garant. 4 »

Fourches à cailloux, 9 dents . . . . . 7.50

Fourches et crocs à fennier, 4 dents. . . 2.75

Fourches à bêcher, 4 dents. . . . . 3.80

1<sup>m</sup>65 1<sup>m</sup>80 2<sup>m</sup>10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75

— — 3 dents 1.90 2 » 2.20

Rateaux, Poulies de puits. Boulons

Seaux solides, tôle galvanisée . . . . 1.60

Seaux d'écurie, — — . . . . . 3.20

Arrosoirs, Lessiveuses.

Tuyaux, Gueules-de-loup.

Bois de construction : Chêne et Sapin

Planches brutes et rabotées. Moulures

blanches de Lorraine, 2<sup>e</sup> choix, la p. 2.10

Vente en détail aux prix du gros

Directeur-Gérant E. LEMARIÉ

Imp 12, Lemarié à Dammartin

